

Le référendum sous la Ve République

Par **RyanUGA**, le **24/04/2019** à **20:00**

Bonjour,

Alors voilà, la semaine dernière j'ai passé mes partiels de droit constitutionnel et comme l'indique le sujet de cette discussion, cela portait sur le référendum pendant la Ve République.

J'ai véritablement voulu concilier mes connaissances avec ma propre réflexion personnelle en faisant quelque chose de tout de même appréciable.

En effet, ma problématique s'appuyait sur la soudure qui a pu exister entre le référendum et la Ve République dans les débuts de celle-ci, jusqu'à tout remettre en cause de nos jours.

Mon plan s'orientait vers le référendum de 1962 comme porteur de la vraie naissance de la Ve République jusqu'à démontrer qu'au sein de cette république il n'avait plus réellement sa place aujourd'hui.

J'ai parlé de la souveraineté populaire et que justement, ce référendum était le reflet du rapport direct entre pouvoir exécutif et peuple, puis j'ai spécifié le bicéphalisme. De plus, je me suis orienter vers une volonté de De Gaulle à vouloir construire cette Ve République autour d'une relation direct avec la citoyenneté et donc j'ai précisé que le référendum s'articulait par conséquent autour de cette idéologie. J'ai également parlé de le présidence jupitérienne de Macron qui est un échec, j'ai donné comme exemple les gilets jaunes etc.

Donc voilà, dites moi ce que vous en pensez.

MERCI.

Par **Dolph13**, le **24/04/2019** à **23:10**

Bonjour, (oh un grenoblois comme moi)

Ce sujet est excellent car on peut très facilement le mettre en lien avec l'actualité, comme vous l'aviez dit (Gilets Jaunes comme vous l'avez cité avec le RIC, vous auriez pu aussi parler de la réforme du référendum de l'initiative partagé et de l'envisagement de son application pour l'aéroport de Paris).

Vous avez de bonnes idées. Et votre plan semble pour moi répondre à votre problématique. Vous semblez avoir fait I) Théorie et II) Pratique, c'est un schéma qui se retrouve assez

souvent dans les dissertations. Pour moi, vous avez bien répondu au sujet.

Le mieux je pense, si vous avez conservé votre brouillon, serait de nous dire votre problématique telle que vous l'avez formulé avec les intitulés de vos parties et votre plan détaillé, comme ça on pourra avoir un avis plus objectif sur votre travail.

A bientôt sur le forum

Par **RyanUGA**, le **24/04/2019** à **23:25**

Merci de répondre haha,

Et ma problématique, tel que je l'ai écrite est : il s'agira de démontrer qu'à un moment dans le temps il a existé une soudure entre référendum et Ve République mais elle paraît de plus en plus étroite de nos jours.

Mon plan, si je me souviens bien correspondait à :

I/La naissance d'une République

II/ le référendum : un rapport entre le président et le peuple

Ensuite, je me rappelle d'avoir parlé qu'au fur et à mesure dans le temps, on perdait cette confiance entre le président et le peuple (j'ai alors cité les différentes successions et l'évolution des sociétés). Quand je parle de l'évolution des sociétés je fais référence à la montée de l'individualisme qui pour moi est un facteur essentiel dans le monde politique : les citoyens se consacrent moins à ça donc ce qui va enclencher une perte de l'opinion publique. Alors, dans certains cas de référendum, la réponse accordée ne reflétera qu'une certaine partie de la population étant donné l'autre partie moins concernée. Par conséquent, la majorité du référendum ne sera pas la majorité de la population mais simplement la majorité de la catégorie de personne ayant participé à ce dernier. Autrement dit, le référendum perd de sa légitimité et peut alors attirer les foudres des catégories de citoyen ne se sentant pas impliqué dans la situation (et à ce moment là je peux citer le mariage homosexuel qui attise encore l'homophobie et les mécontentements et les gilets jaunes).

Par **Dolph13**, le **25/04/2019** à **00:10**

Ah mince, pour moi, vos titres sont un peu maladroits. Même si votre développement est intéressants, les intitulés de vos partis ne sont pas terribles.

Je m'explique : l'intitulé de votre I) est beaucoup trop large et trop général. Quand le correcteur lit votre titre, il ne voit pas où vous voulez en venir, et ne verra pas le rapport direct qu'il y a avec le sujet.

Pour le correcteur, il ne verra le lien que vous faites avec le sujet que dans votre II). Et pour moi, l'intitulé est mal formulé : qualifier le référendum en tant que rapport est beaucoup trop large. Ca manque de précision.

En fait, pour résumer, il faut être beaucoup plus juridique. Il faut qualifier juridiquement les

termes. Le plan de votre dissertation doit illustrer votre raisonnement. On doit tout de suite voir qu'il y a un fil conducteur juridique, qui doit découler et répondre à votre problématique. Il aurait fallu faire un I) dans lequel vous expliquez qu'il y avait une volonté d'inclure le référendum dans la Constitution pour que le peuple participe au décision, puis faire un II) dans lequel le référendum tend à disparaître pour laisser place à l'individualisme.

Pour votre prochaine dissertation, partez du principe que votre correcteur ne lira que l'introduction et votre plan et pas le développement (sans pour autant le négliger).

N'hésitez pas à reprendre la méthodologie de la dissertation.

Mais en tout cas, vous avez un très bon fond, c'est simplement la forme qu'il faut revoir.

Vous allez y arriver, vous en avez les capacités. Bon courage à vous ^^

Par **harosello**, le **25/04/2019** à **13:12**

Bonjour,

[citation]J'ai également parlé de la présidence jupitérienne de Macron qui est un échec, j'ai donné comme exemple les gilets jaunes etc.

[/citation]

Je pense que vous pouvez en parler mais subsidiairement mais attention nous sommes juristes et donc cantonnés à des arguments juridiques et non politiques. Il ne faut pas faire toute une partie dessus. Mais c'est bien de l'avoir relevé.

[citation]on perdait cette confiance entre le président et le peuple (j'ai alors cité les différentes successions et l'évolution des sociétés). Quand je parle de l'évolution des sociétés je fais référence à la montée de l'individualisme qui pour moi est un facteur essentiel dans le monde politique : les citoyens se consacrent moins à ça donc ce qui va enclencher une perte de l'opinion publique.

[/citation]

Tout ce que vous dites n'est pas faux mais ce sont des arguments plus politiques que juridiques. Le juriste est souvent limité à l'aspect très techniques des choses et donc en droit constitutionnelle du fonctionnement de l'Etat même. Dans ce domaine, la doctrine est assez importante. Bien connaître les penseurs modernes comme De Gaulle, Debré, les contestataires comme Mitterand, les grands penseurs classiques comme Rousseau, Montesquieu, Lock etc...

Bon courage,